

Avant-propos

Laetitia Godfroid, formatrice permanente au Cefoc, propose de prendre le contre-pied d'un article de presse qui traite de la violence des chômeurs. Celle-ci serait grandissante, au point que le Forem, Actiris et le VDAB s'équipent de boutons d'alerte. Mais les dispositifs mis en place autour de « l'accompagnement » des chômeurs ne sont-ils pas violents en eux-mêmes, et donc, en quelque sorte, producteurs de violences ? Au-delà des violences individuelles et physiques, qu'en est-il des violences collectives et institutionnelles ? C'est également le traitement médiatique, et en particulier l'emploi d'un certain langage pour traiter du sujet, qui seront questionnés. Car les mots sont loin d'être anodins : ils peuvent contenir leur part de violence, et contribuent à forger une certaine représentation de la réalité.

Mots-clés : Emploi – Médias – Violence – Travail – Langage

« On dit d'un fleuve qu'il est violent parce qu'il emporte tout sur son passage, mais nul ne taxe de violence les rives qui l'enserrent. »

Bertold Brecht

Introduction

En juin 2016, le Cefoc organisait une formation sur le thème : « *La lutte des classes, c'est démodé ?! Moi, je lutte pour ma place !* ». Les participants ont, entre autres, interrogé les mots utilisés dans la vie quotidienne et leur impact sur l'imaginaire. Pour ce faire, ils ont travaillé à reformuler, à traduire des articles de presse. L'un des articles proposés concernait l'agressivité des chômeurs et l'équipement d'Actiris¹ et du VDAB, à la suite du Forem, de boutons d'alerte « *en réponse à l'agressivité de plus en plus présente des chômeurs* ».

Les chômeurs sont de plus en plus agressifs : après le Forem, Actiris et le VDAB doivent aussi s'équiper de boutons d'alerte !

RTL - Publié le 12 octobre 2015

Le personnel des agences pour l'emploi du pays craint pour sa sécurité. La tension est de plus en plus forte avec les chômeurs et les cas d'agression par ces demandeurs d'emploi se multiplient. Un système qui permet d'alerter les autres collègues en cas d'agression a donc été mis en place pour protéger les travailleurs.

Le service flamand pour l'Emploi, VDAB, va installer comme ses homologues wallon et bruxellois un bouton d'alerte dans ses locaux où ont lieu les entretiens avec les chômeurs, afin de permettre à ses collaborateurs de se protéger contre

¹ Le Forem est le service public de l'emploi et de la formation en Wallonie. En Belgique, il existe trois autres services publics de l'emploi : Actiris, responsable de la Région Bruxelles-Capitale, VDAB, responsable de la Flandre et ADG, responsable de la Communauté germanophone.

une éventuelle agression d'un chômeur mécontent. Ce bouton d'alerte a été installé dans les antennes du Forem en Wallonie depuis l'an dernier et il est en cours d'installation chez Actiris à Bruxelles. Il s'agit d'un bouton à cliquer sur son écran pour avertir ses collègues qu'on a besoin d'aide.

Des agents de sécurité engagés

Et cette mesure n'est pas la seule à aller dans ce sens. Les antennes des services régionaux de l'emploi prennent des mesures de plus en plus importantes pour protéger leur personnel, en formant celui-ci aux situations de crise et en engageant des agents de gardiennage pour sécuriser les espaces ouverts.

La violence des chômeurs est une réalité, mais son augmentation n'est qu'une perception

L'agressivité grandissante des chômeurs, c'est une tendance que constatent tous les services régionaux d'emploi, que ce soit en Wallonie, à Bruxelles ou en Flandre : l'agressivité des demandeurs d'emplois a augmenté au cours des derniers mois dans toutes les régions du pays. En 2014, le VDAB, en Flandre, a enregistré 77 cas de violence (physique ou verbale, menaces...) dans ses bureaux. À Bruxelles, Actiris parle de près de 30 incidents depuis le début de l'année 2015. Au Forem, 65 incidents ont été répertoriés en 2014. Et même l'Onem² n'y échappe pas : 42 incidents en 2014.

S'il est impossible de comparer ces chiffres avec les années précédentes, puisqu'aucun statistique n'existe avant 2014, le ressenti des travailleurs est clairement celui d'une augmentation. C'est en 2014 que l'on a décidé de chiffrer les "faits de tiers", justement parce que les conseillers des services régionaux de l'emploi se plaignaient...

Dès 2016, le Forem et Actiris joueront aussi le rôle sanctionnateur de l'Onem...

Si de nombreuses causes peuvent expliquer l'agressivité grandissante des chômeurs, cela ne risque pas d'aller en s'arrangeant. A partir du 1er janvier 2016, les services régionaux pour l'emploi et la formation seront en effet chargés de réprimander les demandeurs d'emploi qui ne font pas suffisamment d'effort pour trouver un job. Jusqu'à présent, cette tâche était assurée par l'Office national de l'Emploi (ONEM). Mais l'application de la 6ème réforme de l'Etat change désormais la donne. Au Forem, les conseillers ont d'ailleurs insisté pour que ce ne soit pas la même personne qui accompagne le demandeur d'emploi et qui contrôle ses efforts.

Lorsque la question de la violence est abordée, il s'agit souvent de celle qui provoque des dégâts physiques ou matériels. Dans le cas de cet article de presse, c'est également le cas. La porte d'entrée est celle de l'agressivité des chômeurs, de cas d'agressions. Et la réponse de la « sécurité » apparaît comme évidente : engagement d'agents de gardiennage, mise en place d'un système d'alerte pour se protéger d'une « *éventuelle agression d'un chômeur mécontent* », formations aux situations de crise. Seuls quelques mots laissent place à une explication de cette agressivité (« *de nombreuses causes peuvent expliquer l'agressivité grandissante des chômeurs* »). À la violence des chômeurs, les différents services publics de l'emploi et de la formation répondent par un barrage potentiel de violence, physique également.

L'analyse qui suit se propose de prendre le contre-pied de cet article de presse pour essayer de comprendre quelques éléments amenant à une « *agressivité des chômeurs* ». Le système n'est-il pas violent en lui-même, et donc, en quelque sorte, producteur de cette violence ? Par ailleurs, c'est également le langage, les mots et le choix d'une porte d'entrée pour traiter d'un

² L'ONEM (Office National de l'Emploi) est une institution publique de sécurité sociale qui gère le système d'assurance-chômage ainsi que certaines mesures pour l'emploi.

sujet qui seront mis en évidence. Ils ne sont pas anodins. Ils disent quelque chose de la réalité. D'autres mots sont possibles, pour dire les choses autrement ; d'autres portes d'entrée sont possibles, pour donner à voir d'autres aspects de la situation.

Faire le poirier

Parler de la violence des chômeurs, comme on parle parfois de la violence de certains élèves, c'est ne montrer qu'une partie de la violence : celle des usagers. Mais qu'est-ce que ceux-ci sont amenés à vivre pour réagir de la sorte ?³ Par ailleurs, ce qui est pointé, c'est la violence de quelques personnes, comme si le problème était individuel, à répétition peut-être, mais situé dans une interaction entre le chômeur et un membre du personnel d'un service public de l'emploi. Là aussi, prendre de la hauteur ne peut-il pas aider à comprendre autrement la situation ?

En changeant de point de vue, en faisant le poirier (pour reprendre une expression chère au mouvement Lutttes Solidarités Travail), on peut relever différents types de violences subies par les chômeurs.

a) Des violences collectives / globales

La première violence à épingle, même si cela semble évident, est la violence d'un système qui survalorise l'emploi comme seule manière de prendre une place au sein de la société, comme seule manière de démontrer son utilité sociale, d'obtenir une reconnaissance sociale, et donc *in fine*, pour beaucoup, de construire une identité positive. « *Pour exister dans la société, il faut pouvoir justifier d'un travail ou être pris en charge par une institution scolaire ou sociale pour ceux qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus travailler (les handicapés, les retraités, les malades mentaux, etc.)* »⁴. A contrario, le terme de « chômeur » donne un statut « en creux », qui renvoie ceux qui en font l'objet à un manque. Violence d'un système qui ne vous définit que par rapport au travail que vous faites ; ou que vous ne faites pas. Comme si l'identité et la vie d'une personne se résumait à une seule facette.

Violence d'autant plus paradoxale à vivre qu'il est admis que la société n'offre pas suffisamment d'emplois par rapport au nombre de demandeurs d'emploi. Il n'y a pas assez de « places » pour tout le monde, au sens où on l'entend encore parfois : « *Il a trouvé une bonne place* », en évoquant la situation d'une personne qui vient de trouver un bon emploi.

Dans ce contexte, c'est aussi la violence de la lutte qui se joue entre demandeurs d'emploi pour accéder à un emploi rare, lutte de chaque travailleur pour garder son emploi sachant que « *s'il n'est pas d'accord, il y en a cent derrière la porte qui, eux, seront prêts à accepter cet emploi et les conditions qui vont avec* ». C'est donc aussi la lutte entre les travailleurs et les demandeurs d'emploi. Une lutte pour acquérir ou garder une place, une reconnaissance au sein de la société.

Violence des normes qui valorisent des images de réussite et stigmatisent les plus faibles. Violence psychologique de celui qui vit une tension entre l'image idéale et la réalité de ce qu'il vit.

b) Des violences générées par les organisations elles-mêmes

Quand les logiques instrumentales rencontrent les logiques relationnelles/existentielles

À un niveau intermédiaire, entre la violence globale précitée et celle individuelle qui est généralement montrée du doigt, on peut aussi questionner la violence que produit l'institution⁵ en usant de logiques gestionnaires et purement économiques. Il faut « gérer » le chômage, les chômeurs. Il faut des « accompagnements », ou plutôt des « contrôles ». Le tout de manière

³ Poser cette question n'implique pas de légitimer la violence dans le chef de quelques chômeurs, mais bien de comprendre des éléments qui poussent à ces situations.

⁴ V. DE GAULEJAC, I. TABOADA LENONETTI, *La lutte des places*, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1994, p.280.

⁵ Qu'est-ce qu'une institution ? Il s'agit du bureau, de l'école, de l'association, de l'entreprise, de la famille, etc. L'institution, omniprésente dans notre société, règle et prédéfinit le comportement des personnes.

chiffrée. « *Les critères d'évaluation reposent sur les éléments qui peuvent être comptabilisés. On raisonne alors en termes d'allocations, de stages, de dossiers traités, d'entretiens effectués [...]. La gestion des moyens prend le pas sur les finalités* »⁶.

Dans ces lieux que sont les institutions, les règles de conduite sont strictes, la structuration de l'espace, la gestion du temps laissent peu de place à l'expression de soi. Ce sont des lieux où, dans l'accompagnement et l'orientation, il peut y avoir une tension entre des logiques gestionnaires et des logiques existentielles portées par des personnes⁷, entre « *ce qu'il faut faire* » et « *mon projet, ce serait de* » ; ou encore, des tensions entre des logiques différentes de recherche d'emploi⁸.

L'activité des chômeurs elle-même est, hors même des services publics liés à l'emploi, « *prescrite et contrôlée, dictée par des normes et règles. [...] les chômeurs sont assignés à une place très spécifique : leur univers, celui qui leur est autorisé et imposé, est délimité par l'ANPE et les guichets administratifs, les stages de formation et les bilans professionnels, les actes de candidature et les entretiens de recrutement. Il est celui de la recherche d'emploi et de la compétition pour l'embauche* »⁹.

Par ailleurs, comme le soulève le sociologue Vincent de Gaulejac, on peut souligner « *une contradiction institutionnelle qui consiste à affirmer la nécessité pour les usagers d'être acteurs, citoyen, autonome, sujet, c'est-à-dire actif dans le processus de réinsertion, tout en ayant des modalités concrètes de fonctionnement objectivantes, instrumentalisantes, normalisantes, bureaucratiques, qui favorisent la désinsertion, au moins sur les plans relationnels et symboliques* »¹⁰.

Les logiques de l'institution prennent le pas sur des logiques relationnelles. Ce faisant, globalement, l'organisation en vient à déshumaniser les personnes. *In fine*, cela peut produire de la violence comme négation de l'autre.

La violence légitime

La plupart des violences sont considérées comme illégitimes, non justifiées. Pour Max Weber, sociologue allemand du 20^e siècle, seul l'État détient le monopole de la violence légitime. Il exerce une violence pour maintenir l'ordre, et cette violence est acceptée par la population. Cette violence est la plupart du temps potentielle : il suffit d'une menace implicite pour que la paix se maintienne.

Mais quel lien avec les services publics de l'emploi de la formation ? C'est la menace de la perte d'allocation. L'institution est la cause d'une certaine violence parce qu'elle met en présence d'un côté des personnes dotées d'une autorité considérée comme légitime, des personnes qui représentent les normes, décident ; et d'un autre, des personnes vulnérables, qui subissent la plupart du temps leur situation, avec, au bout de la chaîne, la sanction possible de la suppression des allocations de chômage¹¹. Avec le présupposé que la menace de la perte d'allocation va amener les demandeurs d'emploi à maximiser leurs efforts de recherche d'emploi... Ainsi, la violence ne suppose pas toujours l'agression : elle est naturellement contenue dans les menaces de contraintes que font peser des institutions sur les populations¹².

Face à cette agressivité qui se multiplie, qui se répand, il faut évidemment protéger. L'État va protéger ses travailleurs, et c'est bien normal... personne ne remet cela en question !

⁶ Ibidem, p. 231.

⁷ Ibidem, p.233.

⁸ E. BLOGIE, *De la dépression sévère au choix d'une vie alternative, mais le même rejet du système*, Journal Le Soir, 29, 30 avril et 1^{er} mai 2017.

⁹ D. DEMAZIERE, *Les actions collectives de chômeurs, une réinvention du chômage*, Ceras - revue Projet, n°262, juin 2000.

¹⁰ V. DE GAULEJAC, I. TABOADA LENONETTI, op.cit., p.242.

¹¹ La suppression des allocations de chômage tient à la limitation dans le temps des allocations ou à trois évaluations négatives successives de la part les organismes régionaux de l'emploi.

¹² *Penser la violence des institutions*, Sciences humaines, Hors-série n°47, décembre 2004/janvier-février 2005, p.44.

Pour y arriver, les solutions, telles que présentées dans l'article de presse, sont répressives, ou en tout cas, concernent la « gestion » de la violence, en aval de celle-ci. Face à l'agressivité des chômeurs, ne pourrait-on pas envisager des mesures préventives, en amont de cette violence ? Et rassurer les personnes sur le fait qu'elles ne seront pas exclues du système aurait sans doute des effets aussi bénéfiques.

c) **La violence des mots**

Outre ces violences que l'article de presse ne pointe pas, il y a aussi la violence du propos qui généralise et disqualifie. « *Les chômeurs sont de plus en plus agressifs* ». Même si des chiffres sont présentés dans l'article, ce qu'on retiendra, c'est que les chômeurs, l'ensemble des chômeurs, sont agressifs. Toujours sur les chiffres, l'article donne quelques chiffres de « cas de violence » ou d'incidents, mais ne donne pas le nombre de chômeurs qui passent par ces services publics.

Par ailleurs, est-ce qu'on ne dit pas des chiens qu'ils sont « *agressifs* » ? Autre registre, celui de l'infantilisation : les chômeurs « *mécontents* », « *réprimander* » des demandeurs d'emploi « *qui ne font pas suffisamment d'efforts* ». Ces mots n'amènent-ils pas à penser que les chômeurs sont des enfants capricieux, qui ne font pas toujours ce qu'on leur demande de faire ? Enfin, le registre des mots utilisés (agressivité, sécurité, tension, crise, agent de gardiennage) est interpelant. Devant quoi se trouve-t-on ? Une horde de hors-la-loi ? Les mots ne sont donc pas neutres, ils influencent la manière de penser, construisent une certaine image du monde.

Exit, voice, loyalty

Exit, voice, loyalty : dans son livre, l'économiste américain Albert Hirschman (1970) montre que les réactions d'un individu mécontent face à la défaillance d'un bien ou d'un service peut prendre trois formes différentes : la défection, la prise de parole ou protestation (individuelle ou collective), et enfin, la loyauté/la fidélité. Guy Bajoit, sociologue belge, propose d'en ajouter une quatrième : l'apathie/la résignation¹³.

S'agissant de la situation des demandeurs d'emploi, certains quittent le système qui les oblige à se soumettre à un contrôle strict de leurs recherches d'emploi et optent pour la sortie du système (on ne parle pas ici de l'ensemble des demandeurs d'emploi exclus des allocations). Ils vivent hors du système. Ils font peu de bruit. Mais tout le monde n'a pas les ressources minimales ou n'est pas dans un contexte (par exemple familial) qui permet ce choix. D'autres peuvent avoir recours à la prise de parole (ce serait d'autant plus le cas lorsqu'on n'a pas la possibilité de faire défection). Ces protestations existent à des niveaux individuels quand, en entretien, un demandeur d'emploi fait part de son mécontentement, ou quand certains portent plainte. Collectivement, c'est une démarche plus compliquée car elle demande que des personnes se rassemblent et s'organisent pour une prise de parole à partir d'un élément d'identité stigmatisé. Il existe néanmoins des associations qui font entendre la voix des travailleurs sans emploi.

Enfin, ayant décidé de rester et de se taire, resteraient deux comportements possibles : la fidélité et la résignation. La première correspond sans doute à des demandeurs d'emploi qui ont malgré tout confiance dans le système. Tandis que la seconde position, la résignation, amène à participer passivement, ou subir le système, parce qu'on n'a pas l'énergie ou les ressources pour le quitter ou protester.

Le pouvoir de dire : se ré-appropriier le langage

La violence n'est pas que physique. Elle ne se réduit pas au moment où un chômeur est agressif au sein d'un service public de l'emploi. La violence, c'est aussi l'écrasement que subit le chômeur ; la violence d'institutions qui sont dans des logiques de procédures sur fond de

¹³ Pour plus d'infos, lire G. BAJOIT, *Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement*, Revue française de sociologie, 1988, Vol.29, n°2, pp.325-345.

contrôle et de suspicion, la violence légitimée par un ensemble de croyances, de valeurs. La violence du langage aussi, qui généralise et déqualifie.

Face à cela, d'autres représentations de la réalité sont possibles. Les mots donnent le pouvoir de dire, de dénoncer certaines réalités : « *des contre-récits, un contre-langage peuvent être inventés, ouvrant à ceux que ce monde n'entend pas de se faire entendre, dans leurs propres mots, traduisant ainsi leur vision singulière et collective de ce qui se trame entre nous. Une vision, des récits, qui soient à leur tour et, pour eux, libérateurs* »¹⁴.

C'est ce que des participants à la formation du Cefoc, « *La lutte des classes, c'est démodé ?! Moi, je lutte pour ma place !* », ont fait : en sous-groupes, à l'aide d'une démarche de co-écriture, ils ont produit deux nouvelles versions de l'article de presse utilisé en ouverture de cette analyse.

Parmi ces participants, plusieurs ont connu le chômage et ont vécu, dans leur chair, la violence collective, celle des institutions, celle des mots aussi employés à leur égard. L'exercice de ré-écriture d'un article de presse était pour eux une occasion de se ré-approprier le langage et d'exprimer plus justement, selon eux, la réalité.

Car la pire des violences symboliques ne réside-t-elle pas dans la certitude que « *cela va de soi* », qui permet de légitimer l'ordre social « tel qu'il est », c'est-à-dire fondamentalement inégalitaire ?

Article ré-écrit par un premier sous-groupe

L'État de plus en plus agressif vis-à-vis des chômeurs

Les chômeurs de plus en plus écrasés et opprimés expriment parfois vivement leur désaccord et leur inquiétude face au personnel du Forem, de VDAB ou d'Actiris.

Lors des entretiens auprès du Forem, de VDAB ou d'Actiris, les chômeurs se demandent comment s'en sortir, mais ne reçoivent pas de réponses, n'ont pas de réel accompagnement, ni de lieux pour exprimer toute leur inquiétude. On note dès lors quelques cas de personnes qui ont exprimé un peu vivement leur mécontentement, environ 200 sur tout le pays, alors qu'au 1^{er} janvier 2015, ce ne sont pas moins de 35 000 personnes qui ont été exclues du chômage. Les chiffres ne permettent pas de prouver que cette agressivité est en augmentation ces deux dernières années. Beaucoup ne s'expriment pas, par peur, par honte, par fatalisme.

D'autre part, le personnel des trois organismes craint aussi pour sa sécurité. Ainsi, tout comme les chômeurs, les accompagnateurs et les contrôleurs subissent l'agressivité des mesures de contrôle du chômage dans leur travail. Pour les rassurer, les directeurs n'ont trouvé comme solutions que le placement d'un bouton d'alerte, une formation pour les « situations de crise » ou le placement d'un « agent de sécurité » dans les espaces ouverts au public. Mais ces mesures ne risquent-elles pas d'attiser encore davantage le sentiment d'injustice et d'oppression des chômeurs ?

Il manque clairement un espace collectif pour permettre l'expression du mécontentement et pour la recherche en commun de solutions alternatives.

Article ré-écrit par un second sous-groupe

Les chômeurs sont de plus en plus agressifs

Normal. Une violence symbolique s'exerce sur eux en permanence de façon croissante ces dernières années. Les institutions comme l'ONEM ou le Forem mettent en œuvre des politiques, des mesures décidées par le gouvernement et qui sont écrasantes pour les personnes au chômage. Ces mesures sont dans la droite lignée de la logique néolibérale : le travail comme valeur suprême. Sans

¹⁴ www.philocite.eu/auto-defense-intellectuelle/, consulté le 28 avril 2017.

travail, on ne vaut rien. Or, il n'y a pas assez d'emplois disponibles pour tout le monde. Quelques « jobs » tout au plus ! Les travailleurs de l'ONEM, du Forem sont eux-mêmes pris dans l'engrenage; certains font leur travail, appliquent des procédures sans se rendre compte des conséquences sur la personne. D'autres sont conscients d'être complices d'un système injuste mais n'ont pas d'autre choix : ils ont besoin de cet emploi sinon, ils risquent de se retrouver de l'autre côté du bureau... Que font ces travailleurs qui se font agresser par des chômeurs ? Ils contrôlent, ils sanctionnent, c'est-à-dire qu'ils excluent des personnes et leur famille de la société. Des personnes se retrouvent sans argent pour survivre, perdent leurs droits (au logement, à l'alimentation, au travail, à une vie digne simplement). Des chômeurs savent que le couperet peut tomber très vite, malgré tous leurs efforts pour trouver un travail. Le stress est énorme et permanent. On ne leur fait pas confiance. Ils doivent user de patience : à chaque visite, ils changent de préposé devant refaire le long récit de leur vie à chaque fois. Entre l'ONEM et la CAPAC, entre les services du Forem ou de l'ONEM, la communication ne passe pas, les délais s'allongent. Les chômeurs sont alors acculés à vivre d'amour et d'eau fraîche. Amour ... attention ! La cohabitation réduit encore les droits des chômeurs.

Bref, c'est un parcours du combattant dans un système complètement fou qui déshumanise, fait perdre le sens de la vie, parfois pousse des gens (travailleurs ou chômeurs) au suicide ou à s'exclure eux-mêmes du marché de l'emploi ou de l'accès au Revenu d'Insertion Sociale.

Face à ce rouleau compresseur capitaliste, des gens s'organisent, des associations soutiennent et informent les gens de leurs droits. Des plateformes, des associations portent des revendications vers les hommes et femmes politiques. Un levier est aussi pour beaucoup de (faire) prendre conscience de la violence exercée et subie. Une personne que nous avons rencontrée affirme : « Un premier pas c'est déjà de ne pas alimenter les discours qui excluent, mettent des étiquettes sur les chômeurs ou sur ceux qui descendent dans la rue. » Voilà sans doute des pistes pour résister.

Laetitia GODFROID,
Formatrice permanente au Cefoc

Pour aller plus loin

Film : *Moi, Daniel Blake*, Ken LOACH, 2016.

Après une attaque cardiaque, Daniel Blake, menuisier de 59 ans est contraint par son médecin d'arrêter de travailler. Mais au terme d'un interrogatoire impersonnel, l'administration britannique le considère apte à travailler et lui refuse toute indemnité à moins qu'il ne s'inscrive au chômage et se mette en quête d'un emploi improbable. S'il peut contester cette décision, l'appel sera long et ne le mettra pas à l'abri des sanctions. Il plonge bientôt dans un univers administratif kafkaïen qui le contraint à des démarches absurdes tout en le traitant de manière déshumanisée et méprisante. Lors d'un rendez-vous absurde dans un « jobcenter », il rencontre Katie, une mère célibataire contrainte de loger à Newcastle à des centaines de kilomètres de sa ville natale pour pouvoir bénéficier d'un logement social... Il vient alors en aide à cette jeune femme encore plus démunie que lui.¹⁵

Film documentaire : *Bureau de chômage*, Charlotte GREGOIRE et Anne SCHILTZ, 2015

En coproduction avec la RTBF - Unité Documentaires & le WIP - Wallonie Image Production

« Une administration, des bureaux cloisonnés, des personnes assises en vis-à-vis.

D'un côté de la table, des chômeurs. De l'autre, des contrôleurs.

L'enjeu des entretiens : le maintien des allocations de chômage.

La rigidité de la procédure s'oppose à la singularité des hommes et des femmes qui y sont soumis. Le film interroge le sens du travail aujourd'hui, dans un monde où la précarité de l'emploi est menaçante, où l'insécurité des travailleurs et des chômeurs est grandissante et où

le modèle d'État-Providence se réduit comme peau de chagrin. »¹⁶

Articles

Philippe PIERSON, *Le monde fantastique de la recherche d'emploi (I) : Les représentations actuelles de l'emploi dans le monde des offres d'emploi*, analyse 5, Namur, Cefoc, 2010.

Philippe PIERSON, *Le monde fantastique de la recherche d'emploi (II) : Individus et recherche d'emploi au quotidien*, analyse 10, Namur, Cefoc, 2011.

Philippe PIERSON, *Politiques d'activation et changement de société : progrès ou féodalisation du social ?*, analyse 3, Namur, Cefoc, 2016.

Autodéfense intellectuelle : exercices d'écriture et petit abécédaire des mots économiques du pouvoir, Philocité, www.philocite.eu/auto-defense-intellectuelle.

¹⁵ http://grignoux.be/ecran_films/237?complexe=liege.

¹⁶ <http://www.eklektik.be/page/root/Documentaires/103/Bureaudechocircmage.html>.

Pour travailler ce texte en groupe

- a) L'animateur lit un texte pour introduire ce temps de travail : « *Que veut dire en réalité 'moderniser les services publics', 'dégraissier' une entreprise ou 'remercier' quelqu'un ? On parle d'une 'bavure policière' ou d'une 'boulette', d'une 'frappe chirurgicale' pour atténuer des faits graves, mais on parle de 'prise d'otage', de 'lynchage' pour alourdir le trait. Quelles réalités sont ainsi adoucies, tandis que d'autres sont dramatisées par le choix des mots ? Notre cerveau est un territoire occupé, colonisé, et il l'est notamment par des puissances qui manipulent un langage qui est bien loin d'être neutre ou innocent. Mais si on s'en donne les moyens, il est possible de se protéger notamment en exerçant son attention et sa réflexion sur l'usage trompeur des mots du pouvoir.* » (article issu du site de Philocité : www.philocite.eu/auto-defense-intellectuelle/)
- b) Il invite le groupe à compléter les phrases qui suivent :
- On ne dit pas lutte des classes, on dit ...
 - On ne dit pas lutte des places, on dit ...
 - On ne dit pas/plus « milieu populaire », on dit...
- Trouver d'autres exemples avec le groupe : « On ne dit pas/plus..., on dit ... »
- c) À partir de là où nous avons les pieds, qu'est-ce que chacun perçoit/constate comme glissement de langage (d'un mot à l'autre) ? Qu'est-ce que chacun entend/utilise comme nouveau mot à la mode ? Quel était le mot qu'on utilisait auparavant ? Y aurait-il un autre mot - à inventer - qui serait plus explicite/plus proche de la réalité ?
- d) Choisir un exemple exposé par le groupe et travailler ensuite sur un article de presse qui est en lien avec cet exemple ou proche de celui-ci.
- e) Prendre connaissance de l'article et proposer un autre discours sur l'actualité qui est traitée, avec des mots qui redonnent une puissance d'agir aux personnes, qui n'enferment pas dans la seule lecture du monde néolibéral. Produire collectivement un texte alternatif sur le sujet.
- f) Lire l'analyse. Quel nouvel éclairage ce texte apporte-t-il à la réflexion du groupe ? Quelles nouvelles questions pose-t-il ?